CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E167254** **VALABLE JUSQU'AU** **13/05/2027**

ÉDITÉ LE 15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/11/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC

Siret : 824 525 901 00040

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 5002854

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021117922204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021117922204

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/04/2026

Raison sociale : TRAVAUX IMMO

6 RUE DE LA DOUCINE
22120 QUESSOY

Téléphone : 06 43 38 43 76 **Fax :**

Portable : 06 43 38 43 76

Responsabilité légale :
CROIZER FRANCIS GÉRANT

Site Internet : http://www.travauximmo22.fr

E-mail : franciscroizer@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 351 114 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	11/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		03/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 15:26

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E167254** **VALABLE JUSQU'AU** **13/05/2027**

ÉDITÉ LE **15/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/11/2016
Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC

Siret : **824 525 901 00040**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 5002854

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021117922204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021117922204

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/04/2026

Raison sociale : **TRAVAUX IMMO**

6 RUE DE LA DOUCINE
22120 QUESSOY

Téléphone : 06 43 38 43 76 **Fax :**
Portable : 06 43 38 43 76

Site Internet : http://www.travauximmo22.fr
E-mail : franciscroizer@gmail.com

Responsabilité légale :
CROIZER FRANCIS GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	26/11/2021
o Isolation des combles perdus	14/04/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 15:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.